

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### La taille critique de M<sup>me</sup> Chan

M<sup>me</sup> Margaret Chan, directrice de l'Organisation mondiale de la santé a, pour reprendre la formule de Jacques Pilet<sup>1</sup>, «fait monter un soufflé planétaire» à propos de la grippe H1N1, censée, selon elle, causer un cataclysme sanitaire sans précédent. Toujours selon Jacques Pilet, la dame aurait lancé son cri d'alarme sous l'influence de sociétés pharmaceutiques, lesquelles auraient même corrompu certains des experts chargés d'évaluer le danger.

Ces faits mettent en cause d'une façon exceptionnellement nette et incontestable les vertus magiques qu'un vain peuple attribue à l'unification. C'est heureux, car nous vivons sur ce point dans une contradiction totale. D'une part, on considère comme allant de soi que le seul fait d'unifier (les entreprises, les syndicats, les associations humanitaires, les polices, les hôpitaux, les écoles, les banques, les forces armées, les communes, les Etats, que sais-je?) conduit à plus de simplicité, plus d'efficacité, plus de contrôle interne, plus d'économies, plus de morale.

D'autre part, comme les Suisses ne cessent de le constater avec la centralisation fédérale, les grandes unifications ne répondent jamais à cette quintuple attente. Et pourtant, cela ne semble pas entamer le moins du monde leur confiance dans le principe même.

A notre sentiment, cet aveuglement involontaire s'explique par l'allégeance inconditionnelle du monde moderne au principe d'égalité. De ce principe, il tire une double certitude: premièrement, l'égalité est le chemin nécessaire de la justice, secondement, l'égalité ne peut

exister que dans un système unifié sur le plan mondial. Dans cette perspective quasiment religieuse, le monde moderne supporte apparemment sans se formaliser que la marche vers l'avenir radieux soit jalonnée d'événements qui semblent l'en éloigner. Pourquoi, pense-t-il, les voies du Progrès humain, pour rationnelles qu'elles se prétendent, seraient-elles moins insondables que celles de la Providence divine?

M. Pilet dénonce dans l'OMS une «boutique où les pratiques administratives et les processus de décision restent opaques». C'est plus ou moins le cas de toutes les administrations, mais ça l'est éminemment dans les institutions mondialisées, dont l'unité n'existe que sur le papier et où s'entrechoquent les intérêts mercantiles, les passions idéologiques, les incompréhensions linguistiques et culturelles, les oppositions religieuses. Cette vaporisation du pouvoir autorise toutes les manœuvres de coulisses, les pressions financières, les chantages, la concussion, le clanisme, le népotisme et tout ce que l'inépuisable génie humain ne cesse d'inventer pour tourner la loi et les usages.

Le désordre est tel que la question des capacités et de l'honnêteté de M<sup>me</sup> Chan est sans intérêt. Quand elle serait pourvue de toutes les qualités scientifiques et morales (après tout, c'est peut-être le cas), ses décisions n'en seraient pas plus fiables.

Or, c'est l'unification en tant que telle qui engendre cette situation inextricable. Et c'est logique: on crée inévitablement le pire des désordres quand on nie la complexité des choses au nom

d'une simplicité abstraite et qu'on applique une solution unitaire à des problèmes qui, même s'ils s'énoncent théoriquement de la même façon, diffèrent du tout au tout en fonction des populations auxquelles ils se posent.

La solution unitaire ne convient qu'à une situation où règnent une certaine cohérence sociale, un certain accord implicite sur la place et l'importance des choses les unes par rapport aux autres.

C'est pourquoi nous ne cessons de plaider pour que l'aire d'application des solutions politiques corresponde à l'aire dessinée par les mœurs et l'histoire, c'est-à-dire, pour ce qui nous concerne, le Canton de Vaud. L'unification fait déjà problème à l'échelon suisse, on le voit avec *Harmos*, comme on l'a vu avec *Swissmedic* et comme on le verrait avec un grand département fédéral de la sécurité coiffant l'armée et la police.

La mondialisation du pouvoir a pour corollaire la mondialisation des erreurs du pouvoir. Une mauvaise décision du médecin cantonal vaudois fait des dégâts dans le Canton, mais le mal est en gros contenu à l'intérieur des frontières vaudoises. Nos voisins sont libres de faire mieux. Nos frontières les protègent eux aussi, on n'y pense pas assez. En revanche, comme on l'a vu, une décision erronée ou simplement mal calibrée de M<sup>me</sup> Chan déclenche des troubles non maîtrisables dans le monde entier.

Les idéologues de l'unification attribuent toujours leurs échecs au fait qu'on

n'est pas allé assez loin. En d'autres termes, par la faute des forces de résistance conservatrices, on n'a pas encore atteint la fameuse «taille critique», par quoi il faut entendre la taille propre à assurer une maîtrise totale et définitive du problème. Il faut donc unifier plus large et plus profond. Ainsi, dans quelques années, on nous proposera une école européenne, que l'on confiera aux experts de l'OCDE, en lieu et place de l'inefficace *Harmos* fédéral, décidément trop petit et trop peu critique. L'importance qu'ont prise le «processus de Bologne» sur le plan universitaire et les tests PISA sur l'école obligatoire annoncent cette évolution. C'est le principe de la fuite contre en haut.

Le problème de M<sup>me</sup> Chan, c'est qu'elle est déjà tout en haut. Plus de fuite possible en direction d'une taille supérieure qui apporterait enfin la criticité souhaitée!

La démonstration est faite et refaite: l'unification ne conduit pas à plus de simplicité, d'efficacité, de contrôle interne, d'économies et de morale. Seules les nations, par l'ordre relatif qu'elles assurent, offrent le cadre d'une maîtrise des choses, une maîtrise limitée quantitativement et qualitativement certes, mais réelle.

OLIVIER DELACRÉTAZ

<sup>1</sup> Les moutons sont fatigués, *L'Hebdo* du 17 juin 2010.

### † Madame Monique de Gautard

Le mois dernier, M<sup>me</sup> Monique de Gautard est décédée dans sa 91<sup>e</sup> année. Elle était la veuve de M. Victor de Gautard, l'un des fondateurs de notre mouvement. Fille d'un photographe réputé de la place lausannoise, Gaston de Jongh, elle a œuvré très tôt dans le scoutisme au sein de la Brigade de Sauvabelin. Ayant accompli une partie de ses études à Genève, elle y rencontra Roger Schutz et Max Thurian qui vivaient dans la cité de Calvin une expérience communautaire avant d'aller fonder la Communauté des frères de Taizé. Toute sa vie, Madame de Gautard a gardé des liens avec Taizé et avec la Communauté des Sœurs de Grandchamp dont elle était membre du Tiers-Ordre.

M<sup>me</sup> de Gautard a œuvré longtemps dans les milieux associatifs où elle a pu communiquer sa foi et son enthousiasme, en particulier dans sa paroisse et dans l'Eglise réformée vaudoise. Elle a notamment présidé la Commission œcuménique cantonale, où elle a su tisser de nombreux liens avec des représentants d'autres communautés religieuses. Cette grande disponibilité ne l'a pas empêchée d'élever une belle famille de cinq enfants.

Après avoir vécu de longues années à Saint-Légier, commune à laquelle ils sont restés très attachés, M. et M<sup>me</sup> de Gautard se sont établis à demeure dans leur chalet des Diablerets. Après le décès de son mari, M<sup>me</sup> de Gautard a connu de sérieux ennuis de santé qui ont grandement réduit sa mobilité. Grâce au téléphone, elle a su maintenir un contact étroit avec un très grand nombre d'amis. Elle accueillait aussi dans son chalet des personnes de toutes conditions qu'elle savait écouter et encourager, devenant pour elles une précieuse confidente.

Lucide jusqu'à ses tout derniers jours, M<sup>me</sup> de Gautard a gardé une excellente mémoire. Récemment, elle a écrit pour ses enfants son étonnant chemin de vie. Elle a également rédigé la chronique des débuts de Taizé qu'elle avait suivis avec tant d'intérêt.

Reconnaissants de tout ce qu'elle a donné à l'Eglise et au Pays, nous assurons sa famille, et particulièrement son fils M. René de Gautard, de notre très vive sympathie.

J.-P.T.

### Gnädige Frau

Ah! Les taxis... Je n'en use que rarement, mais cette fois, à Vienne, je me suis offert ce luxe, et je ne le regrette pas. Le chauffeur est un homme dans la force de l'âge, richement moustachu, grave et serviable. Il démarre, et au premier feu rouge il me regarde par-dessus son épaulement et me demande: «*Darf ich fragen, gnädige Frau, de quel pays vous venez?*» Nous bavardons un peu, et j'apprends qu'il est Kurde, né en Iran. Non, non, il n'est pas musulman, il vénère Zarathustra (ou Zoroastre, si vous préférez), vous connaissez: Nietzsche... *Also sprach Zarathustra*... Je manifeste un certain intérêt dans ce contact avec un homme qui pratique une religion aussi exotique, et il me raconte qu'en Autriche il est l'une des seize personnes qui croient en Zarathustra (VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). Ils ont deux dieux, un dieu du mal et un dieu du bien, ils croient en la réincarnation, mais les musulmans ont tué son père et ses deux frères à cause de leur foi. «Savez-vous que ma vieille mère vit encore en Iran, c'est épouvantable. Quant à moi, j'ai épousé une Autrichienne, mais je n'ai pas voulu avoir d'enfant dans un monde pareil. Moi, personnellement, je vais très bien, j'aime l'Autriche, j'ai tout ce qu'il me faut. Mais, *gnädige Frau*, j'ai peur pour l'Autriche, peur pour leur gen-

tillesse, qu'on pourrait aussi appeler leur faiblesse. L'Autriche accepte que les musulmans ne s'adaptent pas, qu'ils excluent toute autre religion tout en profitant des avantages de ce pays chrétien. Chez eux, ils tuent ceux qui sont différents, *gnädige Frau*, l'Autriche devrait exiger la réciprocité, et comme ce n'est pas le cas, je n'ai pas voulu avoir d'enfant.»

Nous sommes arrivés, il m'accompagne avec mes bagages. Je le regarde, et je me demande s'il connaît l'adage: «Le dernier venu ferme la porte derrière lui.» Mais c'est surtout un mot de son propos qui m'a frappée, le mot réciprocité. Nous ne saurions attendre que l'Iran change de politique pour accepter chez nous des musulmans iraniens, mais pour ceux qui cherchent asile chez nous, on est bien en droit de compter qu'ils observent les règles du jeu.

Sinon, ne faut-il pas alors appliquer la sanction du renvoi si les requérants n'apportent pas seulement leur lot de misères et de malheurs, mais aussi leur fanatisme et leur violence?

Le taxi et son chauffeur zoroastrien s'éloignent. Je me dis qu'il ne me reste qu'à lire Nietzsche pour savoir ce que disait Zarathustra.

ELISABETH LAUFER

## Délibération, pensement et conclusion

Montaigne, dans sa tour, méditant ou rêvassant sur son manuscrit, pose sa plume d'oie et lève le nez au plafond. Il y voit une araignée tissant sa toile. Il suit ce travail avec attention, il est sans doute fasciné. Cet insecte, une chose? Ah! mais tout de même, elle a «délibération, pensement et conclusion».<sup>1</sup>

Connaissant sur le bout du doigt tous ses classiques latins, Montaigne pensait peut-être au début du livre VI des *Métamorphoses* d'Ovide. La jeune Arachné, Lydienne issue d'un milieu très modeste, avait acquis une réputation prodigieuse pour son art du tissage. Elle ose défier Pallas Athéna elle-même. La déesse et la mortelle se mettent chacune à l'ouvrage. La jeune mortelle prend comme thème la représentation des dieux déguisés pour assouvir leurs amours coupables. Force est de reconnaître sa supériorité. Furieuse comme on peut l'imaginer, la déesse déchire ce chef-d'œuvre sacrilège et frappe trois ou quatre fois (*ter quater*) de sa navette le front d'Arachné qui, désespérée de cet outrage, se pend. Athéna prend alors in extremis pitié d'elle et lui dit (traduction de Georges Lafaye): «Vis... mais reste suspendue, misérable! je veux que le même châtiment, pour que tu ne comptes pas sur un meilleur avenir, frappe toute ta race et jusqu'à tes neveux les plus reculés.» Elle la touche alors avec un poison spécialement préparé. Il faut encore citer la description de la métamorphose: «... aussitôt, touchés par ce poison funeste, ses cheveux tombent, et avec, son nez et ses oreilles; sa tête se rapetisse, tout son corps se réduit; de maigres doigts, qui lui tiennent lieu de jambes, s'attachent à ses flancs; tout le reste n'est plus qu'un ventre; mais elle en tire encore du fil; devenue araignée, elle s'applique comme autrefois à ses tissus.»

Voilà pourquoi l'araignée a conservé, du temps où elle était une personne, délibération, pensement et conclusion.

Un demi-siècle plus tard, Descartes vient contredire Montaigne. Les animaux sont des machines. Ils ne pensent pas, donc ils ne sont pas. Ou s'ils sont, ce sont des choses. A ce titre d'ailleurs, ils ont le même statut, objets de proprié-

té, de vente et d'achat, que les esclaves, de l'antiquité jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle aux Etats-Unis, jusqu'à nos jours dans certains pays arabes. En Suisse, officiellement, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003, date de l'entrée en vigueur de la loi fédérale du 4 octobre 2002 introduisant l'art. 641a du Code civil, les animaux «ne sont pas des choses». Ils n'ont pas accédé pour autant au statut de personnes. Ce statut reste donc flou, indéfini, au grand dam de la SPA, le peuple et les cantons ayant en outre refusé de leur attribuer des avocats, en réalité des procureurs chargés d'infléchir, par des interventions répétées devant les tribunaux, la jurisprudence dans un sens plus sévère à l'égard des accusés tortionnaires.

Descartes avait-il un chat? J'en doute. Si oui, l'observait-il? J'en doute également. Si oui, il aurait constaté que le chat lui aussi – et tous les animaux à des degrés divers – a délibération, pensement et conclusions. Comme nous, il est constamment confronté à des choix et nous n'avons de la subtilité de ses options qu'une idée partielle. Comme nous, il est soumis à la dure, à l'inflexible loi de la logique formelle, laquelle, à l'image de Dieu, englobe même ce qui prétend la nier. (Hé oui, messieurs les surréalistes!)

A une époque plus récente, je ne sais plus quel profond penseur a dit que ce qui distinguait l'homme des (autres) animaux, c'est que l'homme, lui, sait qu'il est mortel. Balivernes! Les dernières observations des grands primates révèlent les veillées attentives des grands malades et grabataires, les soins donnés, puis les veillées funèbres. La fuite éperdue de la gazelle devant le lion? Instinct de survie? Et alors, ne sait-elle pas qu'elle va probablement mourir?

Si vous êtes excédés par l'invasion des corbeaux noctambules (donc de la variété appelée officiellement corneille) qui viennent croasser à trois heures du matin sur votre toit et font progressivement le vide des petits passereaux, vous pouvez, paraît-il, vous procurer à la SPA le cadavre de l'un d'eux, livré dans un sac, et l'attacher par une patte le plus haut possible à une branche d'arbre de

votre jardin... si vous en avez un, sinon à quelque autre support voisin, par exemple un lampadaire. Vous ne tarderez pas à avoir la visite de tout un clan, tournant autour du pendu avec un «concert» de croassements qui peut être interprété comme une forme de *dies irae* ou un *lamento*. Sur quoi ils disparaissent pour ne plus revenir (en tout cas quelque temps).

Des corbeaux, parlons-en. C'est sans surprise que j'ai lu que, selon le dernier classement des grands pontes internationaux de la zoologie, le corbeau (la corneille) est en tête dans le classement du niveau intellectuel des animaux. Il passe devant le bonobo, le gorille, le chimpanzé et autre orang-outang, devant l'éléphant, le dauphin, la baleine, le sanglier et même le renard, n'en déplaise à notre cher La Fontaine. Le corbeau n'est guère sensible à la flatterie et, d'ailleurs, on se demande pourquoi (est-ce pour ne pas le confondre avec le grand corbeau des Alpes, «aux facultés psychiques étendues», dit le dictionnaire, avec les freux et les chocards), à un moment donné, on l'a rebaptisé corneille, tous sexes confondus, alors que son plumage et son ramage appellent le masculin, abstraction faite de la mode actuelle.

Les beaux rapaces qui, sur un piquet au bord de l'autoroute, attendent une pitance que leur fournira le trafic sous forme de souris écrasées, sont parfois hélas! écrasés à leur tour, incapables qu'ils sont d'apprécier la vitesse des véhicules. Qui peut se vanter d'avoir une fois vu un corbeau s'assommer sur son pare-brise ou passer sous ses roues? Il picore tranquillement un petit butin sur la bande d'arrêt, à vingt centimètres de la ligne blanche, indifférent aux bolides qui passent toutes les dix secondes à moins d'un mètre de lui. Il a sans doute déjà compris que cette piste d'arrêt est dangereuse lorsqu'elle s'ouvre au trafic aux heures de pointe entre Morges et Ecublens.

De notre fenêtre, nous voyons un corbeau atterrir au sommet d'un lampadaire, une noix dans le bec. Il la lâche sur le trottoir, puis descend constater le résultat. La noix est coriace. Deuxième

tentative, deuxième échec. Il n'y en aura pas de troisième (c'est le tiers exclu et on a sa dignité). Il vole un peu plus haut et la lâche sur la route. Puis, plutôt que d'aller vérifier si, cette fois, la noix a daigné céder, il remonte au sommet du lampadaire, croasse et attend. Quoi? Probablement qu'un automobiliste complaisant veuille bien passer dessus, ce qui arrive fatalement.

Mes beaux-parents avaient adopté un petit corbeau apparemment orphelin qui, en grandissant, avait pris ses aises. Il partait pour la nuit et chaque matin les réveillait à grands coups de bec contre la vitre. Ensuite, il aimait à s'installer sur l'accoudoir du fauteuil de la salle d'attente, pour converser à son aise avec les patients. Mon beau-frère, écolier, allait avec lui le matin au jardin, muni d'une bêche, pour lui déterrer des vers de terre. Un jour qu'il n'en trouvait point, il a tiré de sa poche et lui a offert un petit morceau de pain. Le corbeau l'a pris dans son bec et le lui a craché à la figure. Non mais!...

Délibération, pensement et conclusion: il faut aussi penser aux fourmières, qui pour la conception et l'exécution sont peut-être un siècle en avance sur nos mégapoles.

Et il faut penser au langage des abeilles, à celle qui, au retour à la ruche avec son butin, indique en quelques secondes à ses collègues où elle l'a trouvé, la direction, la distance, la nature et la qualité du pollen. Une touriste japonaise de passage à Lausanne, après la trentaine de photos de la cathédrale depuis le Grand Pont, vous arrête pour vous demander comment y aller. Vous en avez pour cinq minutes de bafouillage dans un anglais hésitant, expliquant comment et par où il faut descendre, puis remonter. Vous ne saurez jamais si elle y est arrivée et à combien de naturels elle a encore demandé son chemin.

Outre qu'ils ont délibération, pensement et conclusion, les animaux ont peut-être sur nous l'avantage du langage inarticulé.

ALEXANDRE BONNARD

<sup>1</sup> *Essais*, Livre II chap. 12.

## Revue de presse

### Tolérance ou passivité?

Le 23 juin dernier, 24 heures a publié, sur fond de manifestations de communautarisme islamiste, deux réflexions complémentaires, dont voici les principaux extraits.

Pour François Berger, enseignant et formateur:

[...] Il conviendrait de veiller à ce qu'une inclination absolue pour la tolérance s'inscrive avec discernement dans des choix que l'on peut juger essentiels. Il ne s'agit pas de simplement veiller à ce que les morceaux multicolores de notre kaléidoscope social créent les images les plus attrayantes et lumineuses possibles. Etre tolérant, ce n'est pas accepter prosaïquement toutes les valeurs d'autrui, refuser d'imposer les siennes et cautionner toute liberté prise avec la morale ordinaire.

[...] La tolérance nécessite un réel effort pour ne pas acquiescer à tout et à rien, et pour refuser tout conformisme ou toute manipulation idéologique. Elle sous-tend le droit de désapprouver les idées d'autrui tout en acceptant ses critiques. Elle implique de ne pas tout supporter, et donne le droit – et même parfois l'obligation! – de ne pas mettre toutes les idées sur un même plan, et de

distinguer leur essence et leurs conséquences.

Ainsi en va-t-il de l'acceptation ou non du niqab et de la burqa!

Pour le député Olivier Feller:

Comment peut-on tolérer qu'un habitant de notre pays – le fait qu'il soit Suisse ou étranger ne change rien à mes yeux – puisse publiquement dire que la lapidation, sous-entendu de la femme adultère, est «une valeur». [...]

Comment peut-on laisser prospérer sur notre territoire une organisation, le Conseil central islamique de Suisse pour ne pas le nommer, qui se permet d'inviter par deux fois le prédicateur allemand Pierre Vogel, adepte de la violence sur les femmes? [...]

Comment peut-on réagir aux mariages forcés aussi mollement que la Commission fédérale des étrangers, qui recommande de ne pas «mettre la différence culturelle sous les projecteurs ni de s'en prendre a priori aux parents en les condamnant»? [...]

Comment certaines associations féministes peuvent-elles prôner la laïcité totale de l'Etat pour que chacun puisse quitter ou critiquer une religion si c'est pour vous interdire aussitôt d'avoir un avis négatif sur le voile ou la burqa, sous prétexte que vous prenez

le problème de la soumission féminine par le bout du foulard islamique?

Il faut être aveugle pour ne pas voir qu'une société parallèle se met en place dans notre pays, peu à peu, mais avec ténacité. Pour le moment, elle s'attache à obtenir des espaces d'autonomie où le communautarisme pourra s'épanouir sous les prétextes les plus divers, au nom de la tolérance et de nos propres règles du jeu démocratiques.

Quand elle les aura obtenus, il sera trop tard pour revenir en arrière. C'est maintenant qu'il faut agir.

Ph. R.

### La leçon des Bleus

Notre ignorance crasse en matière de football ne nous a pas empêchés de nous intéresser aux déboires de l'équipe de France à travers l'article de M. Jean-Noël Cuénod: «La France et ses Bleus à l'âme» (24 heures du 15 juin):

[...] Le comportement lamentable des Bleus révolte les Français, puisque ces agissements font apparaître les failles profondes de leur pays. [...]

Le philosophe Alain Finkielkraut a d'ailleurs réagi en ce sens dans une tribune qu'il a donnée au Journal du Dimanche en écrivant, entre autres:

«Cette équipe renvoie à la France le spectacle de sa désunion et de son implacable déliquescence.»

C'est bien le modèle français d'intégration multiculturel qui est en cause. Les Bleus n'ont pas constitué une équipe, mais un ensemble éclaté en plusieurs clans établis en fonction des origines et des confessions. Après des années de discours sur «l'intégration des cultures dans le moule républicain», il est stupéfiant de lire cette réponse de l'attaquant Bleu Sidney Govou à un journaliste de L'Equipe (16 juin):

«Dans la vie de tous les jours, on cherche des affinités, alors en équipe de France aussi. Et quand on cherche des affinités, la couleur, c'est la première chose qui vient à l'esprit.»

Cette culture des clans qui a fait implorer les Bleus, elle corrode aussi la France en général.[...]

Notre pays n'est pas encore allé aussi loin que la France dans la pratique du multiculturalisme, mais nous sommes sur le même chemin. Les mésaventures des Bleus et de nos voisins d'outre-Jura devraient faire réfléchir ceux qui chez nous proclament sans cesse les vertus du multiculturalisme.

E. J.



## L'Europe de la revendication

La banque privée Wegelin & Co. publie chaque mois un «commentaire d'investissement» expliquant l'un ou l'autre aspect de l'actualité financière, dans une optique de réflexion générale qui dépasse largement la seule analyse financière. Ces articles, rédigés par le directeur Konrad Hummler et fort soigneusement traduits en français, ne craignent pas d'affirmer des idées tranchées, tout en laissant parfois deviner avec bonheur quelque imperceptible pointe d'humour. La plupart du temps, leur lecture est accessible à un public de non-initiés. Ces commentaires d'investissement sont accessibles gratuitement sur le site internet [www.wegelin.ch](http://www.wegelin.ch) (rubrique «Médias», «Commentaires d'investissement»).

Le commentaire n° 270, paru le 3 mai dernier sous le titre «La malédiction de la garantie», traite de la crise grecque qui s'est transformée en une crise européenne. Selon l'auteur, deux conceptions s'affrontent: l'une cherche à «étouffer l'incendie» à coups de colossaux programmes d'aide et de garantie, avec le risque que le foyer ne soit pas éteint, que le feu reprenne ensuite de plus belle et que les moyens dépensés l'aient été en pure perte; l'autre préférerait laisser jouer les règles du marché, considérant qu'un assainissement même douloureux constitue la seule véritable solution à moyen terme.

C'est dans ce contexte, sous un intertitre libellé «Question d'idéologie», que l'on peut lire les lignes qui suivent:

[...] *Le pendant d'une garantie quelle qu'elle soit est la «revendica-*

*tion», et l'Europe est un continent où l'on revendique. Du berceau jusqu'au tombeau. Quand les parents ne peuvent ou ne veulent pas s'occuper de leurs enfants, ils ont droit à une place dans une crèche, évidemment bon marché ou même gratuite. En tant que jeune chômeur, on perçoit une plus grosse indemnité que si l'on travaillait, le cas échéant un peu en dehors de son métier. Si par chance, on possède un emploi, alors on a évidemment droit à cinq semaines de vacances au moins, à un salaire minimum et à un temps de travail hebdomadaire limité. La défense des consommateurs, qui ne cesse de gagner du terrain, est elle aussi étroitement liée à cet esprit de revendication: la garantie matérielle ou juridique est de plus en plus perçue non pas comme une affaire entre partenaires contractuels mais comme une tâche publique. Le droit à une médecine de pointe et aux frais de la princesse passe également pour une évidence. D'après le New York Times, il y aurait en Grèce plus de 580 professions répertoriées comme «dangereuses» par le législateur et justifiant une retraite à 50 ans pour les femmes et à 55 ans pour les hommes. Parmi ces «professions à risque», on retrouve notamment la coiffeuse pour dames, en raison des produits chimiques manipulés en salon, et le tromboniste, menacé de reflux gastro-oesophagien à force de faire vibrer son instrument. En France, le président Sarkozy a engagé des démarches prudentes afin de discuter d'une élévation de l'âge de la retraite à 60 ans avec les syndicats, entreprise périlleuse quand on sait la*

*place que le droit à la retraite occupe dans l'Hexagone! Seule l'idée de s'attaquer à la durée du travail hebdomadaire pourrait s'avérer plus périlleuse encore. Dernier exemple, lorsque des voyageurs suisses se retrouvent bloqués en Egypte par la faute du nuage volcanique islandais, ils se mettent à réclamer haut et fort – autrement dit par le biais de médias complaisants – une compensation des pouvoirs publics.*

*La revendication à l'égard de la collectivité est devenue une religion de substitution en Europe. Jusqu'ici, rares sont apparemment ceux qui ont intégré le fait que cette collectivité ne saurait être plus performante que la somme des performances des différents*

*«revendicateurs». Le zeitgeist européen ne veut reconnaître ni le revers de fortune et la déveine, ni le succès et la chance, et celui qui est enclin et apte à performer suscite la jalousie. Le passé hellénique et sa mythologie dans laquelle l'Orestie proclamait l'inévitabilité du malheur sont bien loin; et bien loin aussi l'Ancien Testament et l'histoire de Job, dans laquelle le malheur frappe les innocents et où les coupables peuvent triompher. L'Europe a perdu ses racines historiques. Elle se complait dans l'orgueil de la faisabilité et se heurte à présent aux limites de l'homme et de l'institution.*

L'analyse de M. Konrad Hummler rejoint la nôtre.

P.-G. BIERI

### Qui a écrit cela?

Les Vaudois ont la réputation d'être des contemplatifs doués d'un caractère dont la bonté confine parfois à une confortable mollesse. Dans ce Pays, on préfère depuis longtemps le consensus ou le compromis à l'affrontement, ce qui n'a pas été sans conséquences historiques. Voici ce qu'en dit l'avocat Jules Pellis en 1888 déjà<sup>1</sup>:

*De l'état actuel du canton de Vaud et de son avenir*

*De l'an 1200 à l'an 1536, sous le régime des ducs de Savoie, barons de Vaud, le Pays de Vaud fut indépendant, souverain, libre et heureux, c'est la belle période de son histoire.*

*La conquête bernoise fit perdre au Pays de Vaud ces biens suprêmes, les Vaudois ne s'opposèrent pas à la conquête, ils l'acceptèrent avec docilité et s'inclinèrent humblement devant leurs maîtres, les bourgeois de Berne. Le Pays de Vaud devint un pays sujet de conquérants qu'ils se plaisaient à appeler Leurs Excellences, depuis l'an 1536 à la fin du siècle dernier, durant plus de deux siècles et demi.*

*L'acte de médiation promulgué en 1803 rendit aux Vaudois l'indépendance et fit le canton de Vaud, souverain et libre, l'un des cantons de la Confédération suisse.*

*En 1848 et en 1874, le canton de Vaud accepta les constitutions fédérales, et, cette fois, perdit volontairement et à tout jamais sa souveraineté, son indépendance et ses libertés. Les Vaudois ne s'appartiennent plus désormais, ils sont limités en tout, ils sont pour leurs mœurs, pour leurs lois, pour leur langue, pour leur nombre, en état de perpétuelle et constante minorité: ils sont redevenus sujets; ils l'ont voulu.*

*Avec les barons de Vaud, les Vaudois professaient la religion catholique romaine, la conquête bernoise imposa la réforme à ses nouveaux sujets qui l'acceptèrent après quelques murmures bientôt éteints.*

*Aujourd'hui les Vaudois sont protestants et préfèrent sans savoir pourquoi, indifférents au fond, la religion de leurs pères à celle de leurs grands-pères.*

*Vienne un maître nouveau, apportant une croyance nouvelle, les Vaudois l'adopteront si elle leur est imposée impérativement; tout au plus stipuleront-ils, comme l'a fait la ville de Lausanne envers les Bernois, lors de la conquête, qu'ils se soumettent volontairement. [...]*

Les Vaudois n'ont, en plus d'un siècle, que peu changé. Ils ont adopté comme un seul homme la nouvelle Constitution fédérale de 1999. En

matière religieuse, on ne perçoit pas encore la résistance que les autorités ecclésiastiques et les fidèles du Pays oseront opposer aux religions dont la croissance est alimentée par une immigration aux convictions plus affirmées.

S'ils étaient si malléables, les Vaudois auraient dû disparaître depuis la publication des propos de M. Pellis. Mais force est de reconnaître que le manque de combativité identitaire du Vaudois est compensé par une capacité d'assimilation au-dessus de la moyenne: les enfants d'émigrés ont souvent un comportement qui dépasse celui des autochtones en matière de nonchalance contemplative. L'identité vaudoise se propage par diffusion capillaire du bon sens et non par affrontements doctrinaux.

Nous espérons que les reproches de 1888 faits aux Vaudois, qu'ils soient *secundos* ou de souche, restent encore longtemps d'actualité: ce sera la preuve que les Vaudois auront su soigner et pratiquer leurs talents d'assimilation. En ce sens, chaque initiative visant à initier les migrants et, pourquoi pas, les parlementaires fédéraux au papet, à l'Etivaz et au chasselas est infiniment plus profitable au Pays que n'importe quel discours sur la multiculturalité.

Le texte cité a été déniché par M. Edouard Nicole de Goumoens-la-Ville, qui gagne un abonnement gratuit d'une année à *La Nation*. Si, comme lui, vous désirez concourir pour gagner un tel abonnement, envoyez vos citations avec leurs références, vos coordonnées et la mention «Qui a écrit cela?» à [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch), ou sous pli à: *La Nation*, C.P. 6724, 1002 Lausanne.

<sup>1</sup> Jules Pellis, *La Ville des Clées*, Georges Bridel, Lausanne, 1888. En plus d'une quarantaine de pages consacrées à la ville des Clées, l'ouvrage contient une trentaine de pages intitulées *Le Pays de Vaud*, qui se terminent par un chapitre tout de la même veine que l'extrait joint, et dont de nombreux passages sur l'école, la législation civile, la fiscalité, etc. mériteraient d'être cités. Pellis, hélas, fut bon prophète.

### La Chouette

«Il est évident que Dieu est partout présent dans le monde, mais nous ne le voyons pas; nous sommes comme des chouettes qui se cachent de la lumière du jour.»

Aristote,  
Ethique à Nicomaque

*Faut-il apercevoir, suivant les Athéniens,  
En la Chouette l'image de la Sagesse?  
On rendrait hommage à l'oiseau de la Déesse,  
S'il ne témoignait pas de nos vices anciens.  
Bien qu'empruntant peut-être à la Divinité,  
Son port immobile, son regard acéré,  
Ces traits vénérables ne suffisent à combler  
Sa déplorable infirmité.  
Des cent actes divers que nous offre le jour,  
De cette amère et palpitante comédie  
A laquelle nous assistons depuis toujours,  
La Chouette en effet ne se soucie.  
Dans son trou de nuit, au creux du Chêne orgueilleux,  
Elle n'a soin de voir Dame Tortue,  
L'emporter sur le Lièvre paresseux,  
Elle se fiche de la Grenouille dodue  
Et du destin funeste qui l'attend.  
Le triste sort du Lion imprudent  
Ne la retient pas davantage.  
L'oiseau entre sur scène le rideau baissé,  
Au moment où règne l'obscurité.  
Après cela, comment le qualifier de sage?*

*A l'école de la raison,  
De meilleurs résultats nous sommes incapables;  
Comme la Chouette, nous fuyons ses leçons.  
Ensuite, lisons-nous vraiment ces Fables,  
Ou nous cachons-nous de la lumière du jour?*

LA FONTAINE  
P.C.C. BENOÎT MEISTER

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:

Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne



## La CGN navigue, le Canton nage

Bonne et déprimante assemblée des actionnaires de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman S.A. le premier vendredi de l'été. Bonne assemblée, car elle prenait acte des résultats encourageants de l'exercice 2009, avec un nombre record de passagers et un taux de couverture des charges d'exploitation de 80%, ce qui constitue une prouesse compte tenu des multiples contraintes auxquelles la Compagnie est soumise. Bonne assemblée aussi – et peut-être surtout – car on sentait, en cette période où la CGN affronte quelques turbulences, une union morale exemplaire entre l'administration, les principaux actionnaires privés et amateurs du maintien de la flotte Belle Epoque, l'ensemble des petits actionnaires, le personnel fort dignement représenté par ses porte-parole syndicaux et les représentants des communes riveraines desservies par les bateaux.

Par contraste – c'est ce qui est déprimant – les cantons faisaient piètre figure, le Canton de Vaud particulièrement. La République et Canton de Genève n'a pas non plus de quoi pavoiser, après avoir demandé un audit aussi épuisant et coûteux qu'inutile et en s'accrochant à l'idée saugrenue d'une scission de la Société en deux personnes morales, l'une en charge du transport, l'autre vouée à la flotte historique. Mais notre

Canton est le plus décevant, lui qui est la collectivité publique de référence pour la navigation lémanique.

L'Etat de Vaud temporise sur l'octroi d'un crédit destiné à la rénovation du Vevey, du Ville-de-Genève et d'une partie du chantier naval. Il semble se demander s'il s'agit d'une « charge nouvelle » au sens du droit financier vaudois, ce qui impliquerait qu'il s'assure des moyens de la couvrir; la question juridique est controversée et nous ne nous prononcerons pas ici; mais on est en droit de s'étonner qu'elle ne soit pas résolue deux ans au moins après la formulation du projet. De plus, pour trouver d'éventuelles économies compensatoires (dont la nécessité n'est pas avérée), les têtes pensantes de l'Etat n'ont rien trouvé de mieux que de rallumer la querelle entre le Canton et les communes par la perspective annoncée d'un transfert de charges... En outre, l'augmentation de l'inévitable couverture de l'excédent des charges d'exploitation reste l'objet de difficiles négociations. Enfin, le Département des infrastructures paraît acquis à l'idée saugrenue d'une scission de la Compagnie, dont un avis de deux excellents avocats vient pourtant de montrer l'ineptie; probablement que cette fantaisie technocratique n'a d'autre but que de noyer le poisson, si l'on peut

dire, pour masquer l'absence d'une vraie politique.

Car il faut bien le constater: dans cette affaire, l'Etat de Vaud, et particulièrement M. Marthaler et son département, manquent singulièrement de clarté de vue et de sens de l'action. Il est à la remorque des événements. Il somnole des années durant et, lorsqu'il s'éveille un peu, c'est pour créer la pagaille à l'égard des communes. Du principal responsable de ce dossier – comme pour d'autres projets où son inertie était notoire – on peut dire, pour user d'une terminologie nautique, que c'est un corps mort.

Aux dernières nouvelles, l'Etat annonce, non pas des décisions – vous n'y songez pas! – mais une table ronde pour la fin de l'été. Pendant ce temps, les mois passent. La flotte s'appauvrit. Sans le Vevey, utilisé aussi comme bateau-école, certaines formations sont compromises. L'horaire de 2011 sera réduit. A offre diminuée, perte de passagers. On s'est engagé dans un cercle vicieux. Ose-t-on espérer que la roue tourne et que naisse une aube nouvelle?

J.-F. CAVIN

### Guisan à Durban

(Réd.) Cet article nous est parvenu avant la défaite de la Suisse contre le Chili, défaite concédée suite à une décision arbitrale que, pourtant peu porté au chauvinisme, nous qualifions d'inique. Les considérations stratégiques n'en restent pas moins exactes: mis en infériorité numérique, le «Réduit» suisse a tenu plus de quarante minutes...

A la veille du match Espagne-Suisse, tous les commentateurs sportifs, et moins sportifs, étaient d'accord pour considérer, face à l'extraordinaire qualité de l'équipe ibérique, les chances helvétiques comme inexistantes. Quelques rares optimistes pronostiquaient un match nul alors que les autres, se voulant réalistes, prévoient une lourde et inévitable défaite.

En 1939-1940, les commentateurs militaires, et moins militaires, estimaient que la Suisse n'avait aucune chance de repousser une offensive de la Wehrmacht. Celle-ci, grâce au binôme char-avion, n'avait-elle pas vaincu en un temps record l'armée polonaise, considérée comme puissante, puis l'armée française que les «experts» jugeaient être la première du monde?

Devant un tel déséquilibre des forces, le commandant en chef de l'armée helvé-

tique, Henri Guisan, entouré d'officiers intelligents et efficaces (Barbey, Gonard, German, etc.) opta pour la solution défensive qui, en utilisant un terrain difficile, devait permettre à l'armée helvétique de tenir, dans ce qui deviendra le «Réduit». En même temps, cette armée aura pour mission, selon les circonstances, d'organiser des contre-attaques destinées à inquiéter l'ennemi en possession d'une partie du territoire et à lui porter des coups sensibles.

La Suisse n'ayant pas été envahie, la validité de cette hypothèse stratégique n'a pu être vérifiée. En revanche, le match Espagne-Suisse nous a permis d'assister, au niveau du football, à sa confirmation. Des Suisses formant un véritable rideau défensif, un véritable Réduit, devant leurs buts, abandonnaient à l'adversaire une partie du terrain, le gardien lançant des contre-attaques limitées, une contre-attaque plus importante, au cœur même du dispositif des Espagnols, permettant de leur porter le coup fatidique.

Clausewitz, le grand penseur militaire prussien, ne se lassait pas de comparer la guerre à un duel. S'il avait connu le football, il l'aurait certainement intégré dans sa comparaison.

JÉAN-JACQUES LANGENDORF

### On nous écrit

#### Un mal qui n'ose pas dire son nom

Il couvait de longue date, rampant, sournois. Il attaquait le cerveau, avec une prédilection pour celui des pauvres hères végétant dans les salles de rédaction, frappant ceux qui, ne sachant rien faire de leurs mains ni de leurs pieds, rêvaient de faire quelque chose de leur plume. Esprits petits avides de grandeur, pantoufleurs épris d'action sans danger, gens étroits voulant tout élargir, ils se demandaient, fébriles, comment gravir les échelons de la gloire en brassant du vent et en pondant de la copie. Leur maladie, car c'en est une, fut diagnostiquée d'abord sur les bords du Léman: la fusionnisme était identifiée.

On raconte que l'acteur Michel Simon, outré par le couac de son film Boudu sauvé des eaux, partit de Lausanne en emportant une éprouvette contenant de l'eau du lac. Il prétendait vouloir la faire analyser car, selon ses dires, elle devait receler un virus de connerie. Pauvre naïf! Que de lacs mériteraient semblable soupçon! Ou plutôt, quel lac ou quelle rivière ne le mériterait point?

Pourtant, le virus de la fusionnisme, mutant de celui que cherchait Michel Simon, frappa bel et bien les rives du Léman en premier. Il fallut la dure chirurgie d'un scrutin populaire pour faire rentrer le monstre dans sa tanière, à savoir la rédaction de L'Hebdo, la matrice de mille sornettes se croyant branchées. La fusionnisme, douchée par les peuples genevois et vaudois, comme le Général Alcazar, s'écria: «Caramba! Encore raté!» Et comme lui, elle essaya encore.

Car l'agitation mentale qui s'empare d'un demi-intellectuel hebdomadaire ne saurait se laisser terrasser par un simple coup de pied au «quelque part», aussi catégorique, populaire et démocratique fût-il. Adonnée quelque temps à des bricolages fumeux, l'hydre de la fusionnisme déversa ses métastases chez des voisins proches, développant une tumeur nouvelle: le canton «Arc jurassien».

Visant d'abord à englober le canton de Neuchâtel et les deux moitiés du Jura, le virus semble se contenter aujourd'hui des deux seuls cantons de Neuchâtel et du Jura. Contrairement à une idée reçue, les virus pétouillent aussi parfois: ils ne sont pas meilleurs que nous.

Dans les zones infectées, on nota des réactions de rejet. Les porteurs du mal furent l'objet d'incivilités, comme un journaliste du Matin affublée d'une burka. A Delémont, on utilisa même, pour les décrire, une extrémité du tube digestif. On sait que là-bas, on ne recule devant aucune outrance verbale. Il en résulta une grande perplexité.

On décida d'organiser un «repas de travail» à Berne le 17 juin. Qu'est-ce qu'un «repas de travail»? Un gueuleton entre copains où l'on prétend avoir travaillé pour que la princesse paie l'addition. Sous la direction du camarade Rennwald, ledit gueuleton réunira le camarade Moritz, le camarade Crevoisier, le camarade Froidevaux, le camarade Studer, le camarade Bonhôte, le camarade Kurt et le camarade Rumley. On a invité aussi le camarade Berberat, le camarade Maire et quelques personnes qui ne sont pas encore des camarades, mais pourraient presque le devenir.

Inutile de dire que ces personnes, invitées mais non contaminées d'après ce que l'on sait, possèdent une fonction cosmétique: afin que le rose bonbon (ou le rose «bobo») ne soit pas trop criard, on a voulu mettre d'autres coloris dans le bouquet. On ignore si la tentative réussira. A défaut, on rigolera entre soi.

Qu'en sortira-t-il? Rien. Mais l'important, dans l'existence, n'est-ce pas la camaraderie? Et d'ailleurs, comme le faisait remarquer Pierre Dac: «Celui qui, dans la vie, est parti de zéro pour n'arriver à rien, n'a de merci à dire à personne.»

Voilà qui devrait consoler nos héros (à prononcer comme Adolf Ogy).

MICHEL HUGUENIN

## Le Coin du Ronchon

### Quand les jaunes battent les blancs

A Singapour, un ressortissant suisse a été condamné à cinq mois de prison et à trois coups de bâton pour s'être introduit dans un dépôt de métro et avoir endommagé une rame avec des graffitis. Diffusée par la presse helvétique, cette information a soulevé l'indignation à peine voilée des journalistes, toujours animés d'une sollicitude confraternelle envers les voyous du monde entier. Chez les lecteurs, les réactions rejoignent plutôt celles, saines et tranchées, que l'on pourrait entendre dans une arrière-salle de bistrot de l'UDC: C'est très bien! Ça lui apprendra! On devrait faire la même chose chez nous!

Nous ne nierons pas une certaine sympathie pour ces commentaires qui expriment l'aspiration légitime à une société où l'ordre et la discipline régneraient, où l'on tabasserait les casseurs plutôt que les honnêtes gens, et où les graffitis seraient rares, spirituels, élégants et politiquement justes. Qu'on nous permette toutefois de pousser l'analyse plus avant et d'exposer deux réflexions supplémentaires.

La première est une simple extrapolation de ce qui précède: avant de punir un auteur de déprédations, il faut l'identifier et l'arrêter. Chez nous, on n'imagine pas la police mobiliser les moyens nécessaires pour retrouver un simple «tagueur». A Singapour, c'est possible.

Cela dit, il y a peut-être une explication: selon la presse, l'individu en question serait un jeune consultant en informatique. Connaissant l'empressement des consultants à distribuer leurs cartes de visite partout où ils passent, il est possible que la police de Singapour n'ait pas eu besoin de chercher longtemps l'adresse du coupable.

La seconde réflexion est précisément liée à la profession de ce déplaisant compatriote. On se perd en conjectures sur les raisons qui peuvent pousser un consultant en informatique à aller «sprayer» des métros de l'autre côté de la planète! Si l'on écarte l'hypothèse d'une motivation purement publicitaire (hypothèse qui ne saurait pourtant être exclue: cinq mois de prison et trois coups de bâton, c'est beaucoup moins cher que ce qu'on doit payer ici pour atteindre une pareille notoriété!), il se pourrait qu'il s'agisse d'un de ces intellectuels anarcho-révolutionnaires, physiquement désœuvrés et revendiquant quelque position idéologique. (Opposition aux transports publics? dénonciation du péril jaune?) Pour cette racaille-là, trois coups de bâton, c'est beaucoup trop peu et Singapour (de même que Toronto, si vous avez suivi l'actualité) devrait davantage s'inspirer de la Chine de Mao.

LE RONCHON